

Ensemble,
notre engagement est durable



LYCÉE JEAN MONNET
B.P. 72
61400 MORTAGNE-AU-PERCHE
Tél. 02.33.85.18.60 - Fax 02.33.83.54.46



CHARTRE DES ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS EN DÉMARCHE DE DÉVE- LOPPEMENT DURABLE DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

UNE VISION PARTAGÉE

Cette charte s'adresse aux structures de formation recevant des apprenants. Elle est l'expression de notre volonté commune d'éduquer, de former, de participer et faire participer tous les acteurs de la communauté éducative à la mise en oeuvre du développement durable au sein de notre école ou de notre établissement, et au delà.

Par la volonté de ses partenaires, cette charte marque une ambition régionale de contribuer, avec les communautés éducatives, à une Éducation dans la perspective des Objectifs de Développement Durable de l'agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unies.

LA PROMOTION DE VALEURS COMMUNES

Dans le cadre de nos missions, notre projet d'école ou d'établissement repose sur une vision globale du monde plaçant l'Homme au centre d'un développement intégrant la préservation de l'environnement, l'efficacité économique et l'équité sociale.

Dans la poursuite des 17 Objectifs de Développement Durable, notre démarche s'inscrit dans le cadre national de référence dont cinq finalités principales ont été retenues :

- Lutte contre le changement climatique (adaptation et atténuation) et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Santé et bien être au service de l'épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

NOS ENGAGEMENTS

Nous nous reconnaissons dans ces valeurs et dans ces enjeux, et nous nous engageons à :

- Développer une éducation au développement durable et à la citoyenneté en lien avec les enseignements
- Conduire une démarche de progrès, impliquant l'ensemble de la communauté éducative
- Contribuer au projet d'école ou d'établissement, en mettant en oeuvre un programme d'actions
- Améliorer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'établissement ou de l'école

NOS PRINCIPES D'ACTION

- Un engagement volontaire dans la durée
- Une gouvernance fondée sur la responsabilité, la participation et la concertation
- Une approche transversale, connue de tous, impliquant toute la communauté éducative
- Une stratégie d'amélioration continue, basée sur une évaluation partagée régulière des travaux conduits
- Des partenariats pour enrichir les pratiques de l'école ou l'établissement
- Un parcours éducatif cohérent au sein de l'école ou de l'établissement pour chaque élève

Nous adhérons à la présente charte des Ecoles et Etablissements en démarche de Développement Durable et nous nous engageons à répondre aux exigences du label E3D.

Nom de l'école ou établissement :

Fait le : 12.12.2021 à : Mortagne au Perche

Le directeur ou chef d'établissement :

C. DA COSTA DIAS
Proviseure

